

La CLCV dénonce un manque de contrôle sur l'étiquetage du poisson

Face à la persistance de problèmes relatifs à l'étiquetage de l'origine ou de l'espèce des poissons, l'association de consommateurs CLCV demande aux pouvoirs publics un renforcement des contrôles et l'application de sanctions.

Les résultats d'une enquête menée par le CLCV dans 111 points de vente répartis dans 21 départements a en effet révélé que pour les poissons pêchés en mer, la mention du nom scientifique, qui garantit l'espèce proposée au consommateur, n'est présente que dans la moitié des cas. Pour les poissons d'élevage, cette mention n'apparaît pas sur le tiers des produits. Quant aux indications relatives aux zones de pêche et catégories d'engins utilisés, dont la mention est obligatoire depuis décembre 2013, seuls 10% des produits s'avèrent conformes.

source:<http://www.franceagrimer.fr/content/download/35243/322175/file/Pr%C3%A9sentation%20du%20%2025%2011%202014.pdf> 07/01/2015